

SOIN ET PROTHÉSIE ONGULAIRE

5 solutions de prévention incontournables

SOLUTION N°1

→ Utilisez les produits les plus sûrs

Certains produits peuvent être dangereux pour la santé. Acheter et utiliser les produits les plus sûrs, conformes aux réglementations européennes sur les cosmétiques et les produits chimiques, permet de réduire les risques pour votre santé et celle de vos salarié(e)s.



→ Attention aux produits que vous achetez !

Certains produits disponibles dans le commerce comme les crèmes hydratantes, les émoullissants, les exfoliants, les produits de soin, les vernis (incluant bases, fixateurs...), les résines, les solvants, les dissolvants ou les désinfectants, en raison de leur utilisation répétée, peuvent entraîner des problèmes pour votre santé et celle de vos salarié(e)s, voire de vos client(e)s.

Leur utilisation peut notamment provoquer des allergies et des problèmes respiratoires.

→ Exigez des produits sûrs

Lorsque vous achetez vos produits, exigez de votre fournisseur qu'ils ne contiennent pas de substances dangereuses. Vous pouvez utiliser la demande type ci-à côté :



Produit naturel ou produit bio ne signifie pas absence de danger ! Qu'elles soient naturelles ou synthétiques les substances chimiques peuvent être dangereuses.

Bonjour,

Afin de protéger au mieux la santé de nos clients et de nos salariés, nous souhaiterions acheter des produits qui ne contiennent aucun ingrédient classé par le CLP [règlement européen CE n°1272/2008] comme :

- > sensibilisant cutané de catégorie 1 et sous-catégories 1A et 1B
- > sensibilisant respiratoire catégorie 1 et sous-catégories 1A et 1B
- > cancérogène catégorie 1A ou 1B
- > toxique pour la reproduction catégorie 1A ou 1B
- > mutagène de catégorie 1A ou 1B.

Pourriez-vous me proposer des produits pour les usages suivants (exemple : vernis, dissolvant, résine, désinfectant...) qui répondraient à ce cahier des charges ?

Cordialement,

POUR ALLER PLUS LOIN

N'hésitez pas à vous faire aider. Votre service de santé au travail et les services prévention des Carsat/Cramif/CGSS peuvent vous conseiller et vous accompagner pour prévenir les risques auxquels vous et vos salarié(e)s pouvez être exposés.

Découvrez d'autres bonnes pratiques de prévention sur la page Soins et prothésie onguilaire

→ www.inrs.fr/prothesie-ongulaire

SOIN ET PROTHÉSIE ONGULAIRE

5 solutions de prévention incontournables

SOLUTION N°2

→ Préservez la qualité de l'air du local de travail

L'air de votre local de travail peut contenir des vapeurs ou des poussières nocives. Pour prévenir les risques, il faut veiller à la bonne aération des locaux et utiliser des dispositifs d'aspiration.



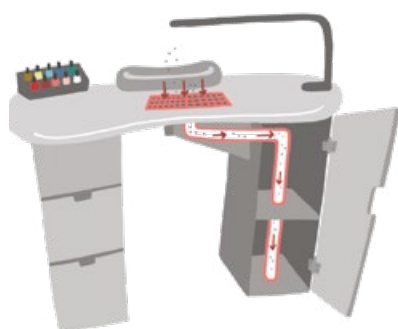
→ Aérez et ventilez votre salon

Certains polluants peuvent être présents dans l'air de votre salon : il peut s'agir des vapeurs émises par les produits que vous utilisez (vernis, dissolvants, résine...) ou encore des poussières produites lors des opérations de ponçage.

Pour éviter de les respirer et améliorer la qualité de l'air, il faut veiller à aérer votre salon, grâce à une ventilation générale mécanique ou à défaut en ouvrant régulièrement vos portes et fenêtres.



Veillez à contrôler régulièrement le bon état et le bon fonctionnement des dispositifs d'aspiration et de ventilation. Pensez notamment à changer ou nettoyer les filtres.



→ Utilisez des tables aspirantes

Privilégiez l'utilisation de tables de travail équipées d'un dispositif d'aspiration. Les fentes situées sous l'endroit où les client(e)s posent leurs mains captent les vapeurs et les poussières nocives. Vous évitez ainsi de les respirer.

L'air aspiré au niveau des fentes doit être filtré pour piéger les particules et les gaz. Vous éviterez ainsi qu'ils ne soient réémis dans votre salon. Le dispositif d'aspiration peut aussi être raccordé directement au réseau de ventilation du local.

Veillez à ne pas obstruer la grille d'aspiration en y posant les produits ou le matériel.

→ Travail des résines et des gels acryliques



Les mesures les plus efficaces pour réduire les risques sont l'utilisation de produits sûrs ne contenant pas de substances dangereuses, ou le recours à des dispositifs d'aspiration et de ventilation performants.

Seul le port d'un masque de protection respiratoire de type A2P3 est recommandé, à ce jour, lors de l'utilisation des résines ou des gels acryliques.



Les masques de type chirurgicaux, en papier, ne protègent pas contre les vapeurs et les poussières nocives.

POUR ALLER PLUS LOIN

N'hésitez pas à vous faire aider. Contactez un spécialiste de la ventilation pour améliorer la qualité de l'air de votre salon. Votre service de santé au travail et les services prévention des Carsat/Cramif/CGSS peuvent vous conseiller et vous accompagner pour prévenir les risques auxquels vous et vos salarié(e)s pouvez être exposés.

Découvrez d'autres bonnes pratiques de prévention sur la page Soins et prothésie ongulaires
→ www.inrs.fr/prothese-ongulaire

SOIN ET PROTHÉSIE ONGULAIRE

5 solutions de prévention incontournables

SOLUTION N°3

→ Gants, lunettes de protection, masque : équipez vos salarié(e)s

L'utilisation de gants, lunettes de protection et masque diminue les risques liés aux produits chimiques et aux virus, bactéries et champignons.



→ Gants

Les gants augmentent la protection contre les produits utilisés mais également contre les germes (bactéries, mycoses...) qui peuvent être transmis par les client(e)s.

Il est recommandé de porter des gants jetables en nitrile et de les changer après chaque client(e).



→ Lunettes de protection

Les projections de poussières ou de produits dans les yeux exposent aux produits chimiques et aux germes. Le port de lunettes de protection empêche ces projections et protège les yeux.

→ Masque de protection respiratoire

Les masques de type chirurgicaux, en papier, permettent de réduire les risques de transmission d'infection en cas de toux ou d'éternuements. **Mais ils ne vous protègent pas contre les substances chimiques et les poussières dangereuses !**

Lors du travail sur les résines ou les gels acryliques, en complément des dispositifs d'aspiration et de ventilation, il est recommandé, à ce jour, de porter un masque de protection respiratoire de type A2P3.

Pour que ces masques soient efficaces, **les cartouches de filtration doivent être changées régulièrement**. Contactez votre fournisseur de matériel pour savoir à quelle fréquence vous devez les changer !



POUR ALLER PLUS LOIN

N'hésitez pas à vous faire aider. Votre service de santé au travail et les services prévention des Carsat/Cramif/CGSS peuvent vous conseiller et vous accompagner pour prévenir les risques auxquels vous et vos salarié(e)s pouvez être exposés.

Découvrez d'autres bonnes pratiques de prévention sur la page Soins et prothésie ongulaires
→ www.inrs.fr/prothese-ongulaire

SOIN ET PROTHÉSIE ONGULAIRE

5 solutions de prévention incontournables

SOLUTION N°4

→ Préservez les bras, le cou et le dos des salarié(e)s

Pour prévenir les risques de douleurs, le choix du matériel utilisé est un facteur important. Il est également nécessaire de permettre aux salarié(e)s d'effectuer régulièrement des pauses.



→ Choisissez un matériel adapté

Les postures de travail (assis, tête penchée) et les mouvements répétitifs peuvent être à l'origine de douleurs au niveau des bras, du cou ou du dos. L'utilisation d'outils inadaptes et lourds, mal ajustés à la main des salariés, les vibrations lors du meulage, augmentent également le risque de survenue des troubles musculosquelettiques (TMS).

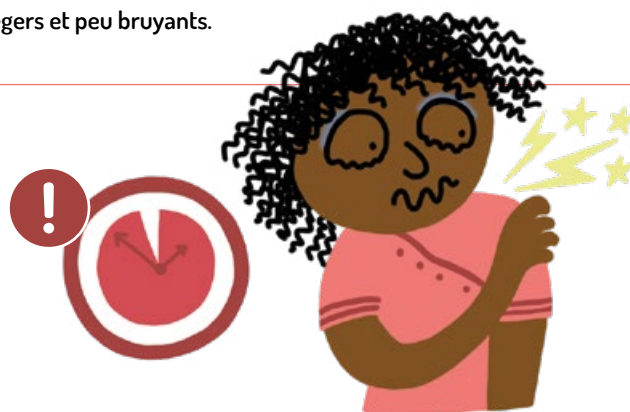
Le choix d'un matériel adapté contribue à prévenir ces risques. Il faut privilégier l'achat et l'utilisation de :

- tables réglables en hauteur,
- sièges ajustables,
- outils légers et peu bruyants.

→ Prévoyez des pauses

Pour prévenir les risques de TMS, il faut aussi ménager des temps de récupération pour les salarié(e)s. Pour cela :

- prévoyez une pause entre chaque client(e),
- évitez les journées de travail trop longues.



POUR ALLER PLUS LOIN

N'hésitez pas à vous faire aider. Votre service de santé au travail et les services prévention des Carsat/Cramif/CGSS peuvent vous conseiller et vous accompagner pour prévenir les risques auxquels vous et vos salarié(e)s pouvez être exposés.

Découvrez d'autres bonnes pratiques de prévention sur la page Soins et prothésologie ongulaires
→ www.inrs.fr/prothese-ongulaire

SOIN ET PROTHÉSIE ONGULAIRE

5 solutions de prévention incontournables

SOLUTION N°5

→ Définissez des règles d'hygiène strictes

Le travail de l'ongle peut exposer à des risques de contamination par des virus, bactéries ou champignons. Des mesures de prévention s'imposent.



→ **N'accepter de travailler que sur des ongles sains**

Il ne faut pas accepter de travailler sur des mains présentant des lésions dermatologiques (mycoses, infections...). Les coupures avec les instruments, les petits saignements qui peuvent survenir lors des soins ou encore le limage ou le ponçage pourraient alors exposer à des risques de contamination.

→ **Définir des règles d'hygiène strictes**

- Utiliser au maximum du matériel à usage unique,
- porter des gants.

Et après chaque client :

- se laver minutieusement les mains au savon doux,
- désinfecter ou stériliser les instruments,
- nettoyer la table de travail.



POUR ALLER PLUS LOIN

N'hésitez pas à vous faire aider. Votre service de santé au travail et les services prévention des Carsat/Cramif/CGSS peuvent vous conseiller et vous accompagner pour prévenir les risques auxquels vous et vos salarié(e)s pouvez être exposés.

Découvrez d'autres bonnes pratiques de prévention sur la page Soins et prothésie onguilaire
→ www.inrs.fr/prothesie-ongulaire